



Association des étudiants de biologie de l'Université du Québec à Chicoutimi

21 octobre 2020

À l'intention de :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, Bureau 650,
Québec(Québec) G1R 5N6

À qui de droit,

L'association étudiante de biologie de l'UQAC (AEB) représente ses membres, soit tous les étudiants en biologie de premier cycle de l'Université du Québec à Chicoutimi. À la suite d'un vote majoritaire lors d'une assemblée générale, l'AEB a pris position sur le projet de l'entreprise GNL Québec Inc. et s'est prononcée contre le projet. Les motivations de cette mobilisation des membres seront présentées brièvement dans ce mémoire.

Impacts sur les écosystèmes

Tout d'abord, étant des étudiants dans le domaine de la biologie, nous sommes formés, entre autres, pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes ainsi que l'impact des différentes perturbations naturelles et anthropiques sur ceux-ci. L'objectif de l'acquisition de ces connaissances est d'assurer la conciliation entre la conservation de la santé des écosystèmes et l'aménagement, l'exploitation et l'utilisation de ceux-ci par les activités humaines.

Cependant, malgré les moyens envisagés pour réduire les impacts sur l'environnement, le projet de GNL Québec demeurerait grandement dommageable pour plusieurs espèces animales et végétales du territoire québécois. En effet, le réseau de gazoduc de 782 km qui traverserait les milieux naturels entre l'Abitibi et le Saguenay affecterait l'habitat de 18 espèces végétales en situation précaire, tout comme 17 espèces animales en voie de disparition, menacées ou vulnérables (Shields, 2019).

De plus, le projet de GNL Québec prévoit la construction d'un terminal maritime afin d'exporter le gaz produit, ce qui provoquerait une augmentation considérable du trafic maritime dans le fjord du Saguenay, un habitat essentiel au béluga qui est présentement en voie de disparition (MPO, 2018). En effet, en plus de l'augmentation des risques de collisions et de fuites de gaz et de polluants, le passage annuel d'environ 400 méthaniers dans le fjord aurait pour principal impact sur les populations de bélugas d'élever la pollution sonore de l'habitat. En considérant que les comportements des cétacés comme le béluga sont très dépendants de l'acoustique de son habitat, tant pour la reproduction, la communication, la détection des dangers ou la recherche de nourriture, cette pollution sonore mettrait donc directement en péril la survie des bélugas dans le fjord du Saguenay (MPO, 2018).

D'autre part, à l'échelle plus globale, le gaz naturel produit par le projet GNL Québec ne peut pas être considéré comme une énergie de transition tel que mentionné par l'entreprise puisqu'il est tout autant une énergie fossile non renouvelable que le pétrole. De plus, ce produit est composé majoritairement de méthane, un gaz qui, en plus de provoquer des graves problèmes de santé, est

un important gaz à effet de serre responsable d'environ 15% des émissions de GES au Canada (Gouvernement du Canada, 2019). Globalement, considérant qu'il n'y a pas de confirmation que le gaz naturel produit remplacerait des énergies plus polluantes, ce projet serait donc un ajout dans la production totale des gaz à effet de serre, ce qui n'est pas envisageable dans le contexte d'urgence climatique dans lequel nous vivons présentement.

Ainsi, en considérant ces impacts potentiels sur les écosystèmes du territoire québécois et à l'échelle globale, nous évaluons que le projet de GNL Québec dans son ensemble n'est pas conciliable avec la préservation des espèces et des milieux naturels, malgré les solutions envisagées d'atténuation des impacts environnementaux. Nous considérons donc qu'il ne serait pas acceptable de mener un tel projet.

Cordialement,

Rachel Mailhot et Léa Gilbert-Couillard

Étudiantes au baccalauréat en biologie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et respectivement présidente et vice-présidente aux communications de l'Association des étudiants de biologie de l'UQAC

Références

Gouvernement du Canada. 2019. À propos des émissions de méthane. Consulté en ligne le 19 octobre 2020. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/initiative-mondiale-methane/a-propos-emissions-methane.html>

MPO. 2018. Effets potentiels des projets de construction de terminaux maritimes dans le fjord du Saguenay sur le béluga du Saint-Laurent et son habitat. Secr. can. de consult. sci. Du MPO, Rép. des Sci. 2018/025.

Shields A. 2019. « Des espèces menacées sur la route d'un futur Gazoduc ». Le Devoir, Consulté en ligne le 19 octobre 2020. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/545975/biodiversite-des-especes-menacees-sur-la-route-d-un-futur-gazoduc>